

Distr.
GENERALE

A/CONF.172/13/Add.2
2 mai 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Point 9 a) de l'ordre du jour provisoire */

PROGRAMMES ET POLITIQUES DE LA DECENNIE INTERNATIONALE
DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

RAPPORTS REGIONAUX

Rapports d'intérêt régional

Additif

Résumés des exposés

Antilles

Présentateur : M. Jeremy McA. Collymore

Coopération pour la protection contre les catastrophes :
Le cas des Antilles

Préparé pour la Conférence mondiale de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN), qui aura lieu à Yokohama (Japon), l'exposé donne une vue d'ensemble des efforts déployés par les pays anglophones des Antilles pour assurer une meilleure préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

Un des principaux facteurs soulignés est la longue tradition régionale de coopération dans divers domaines de la stratégie de protection contre les catastrophes. En conséquence, il est bon de rappeler à la communauté internationale que cette Décennie ne doit pas être considérée comme le début et la fin de nos efforts destinés à réduire les pertes de vies humaines et de biens matériels.

*/ A/CONF.172/1.

L'examen de l'état actuel de la stratégie mise en oeuvre aux Antilles fait ressortir la diversité des entités régionales et contient un nouvel appel en faveur de la création d'un centre régional d'action coordonnée. Les objectifs déclarés de la DIPCN seront pris comme critères pour évaluer ce qui a été réalisé dans la région.

En ce qui concerne l'avenir, l'exposé contient un appel énergique en faveur d'une révision des méthodes servant à promouvoir la DIPCN aux niveaux international et national. Il souligne la nécessité de fusionner les techniques et les sources de connaissances, stratégie indispensable pour assurer que tout avantage obtenu au cours de cette période d'action internationale centrée sur les catastrophes soit durable.

Groupe d'étude sur l'Asie

Présentateur : M. Cengiz Ertuna

Vue d'ensemble des catastrophes naturelles récentes survenues en Asie

Selon les estimations, les catastrophes naturelles ont entraîné la disparition d'environ trois millions de personnes dans le monde au cours des 25 dernières années, les dommages aux biens matériels étant évalués à quelque 200 milliards de dollars. L'Asie a été une des régions les plus touchées du globe : l'on a estimé que plus de 50 % des catastrophes majeures dans le monde se produisent en Asie. Depuis que la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles a été inaugurée en 1990, le nombre total de décès en Asie par suite de catastrophes naturelles a dépassé la barre des 200 000. Le total estimé des dommages matériels est de 45 milliards de dollars.

Les inondations, périodes de sécheresse, cyclones, ondes de tempête, tremblements de terre, glissements de terrain et éruptions volcaniques touchent périodiquement un grand nombre de pays de la région, entraînant de nombreux décès et d'importants dommages aux biens matériels et à l'infrastructure. Dans de nombreuses régions côtières de l'Asie exposées aux cyclones tropicaux et aux ondes de tempête, la population croît rapidement et le rythme de développement économique s'accélère. En raison des pressions économiques et démographiques, un nombre croissant de personnes vivent dans des zones exposées à des risques volcaniques. Un grand nombre des décès sont dus à des habitations mal conçues et mal réalisées dans les régions exposées aux tremblements de terre.

Du fait des catastrophes, les économies nationales des pays en développement en Asie souffrent cruellement de la perte de ressources déjà insuffisantes qui auraient pu servir au développement social et économique. L'incidence des catastrophes naturelles est beaucoup plus forte dans les pays en développement de la région que dans les pays développés, et ce sont généralement les pauvres qui en souffrent le plus.

Les catastrophes naturelles les plus fréquentes en Asie du fait de l'eau sont les inondations, souvent graves, qui affectent presque tous les pays du continent. Bien que les inondations aujourd'hui fassent moins de victimes que les ondes de tempête, elles touchent les zones résidentielles tant urbaines que rurales, de même que les zones agricoles, et ce sont elles qui provoquent

les dommages matériels les plus sérieux. Dans certaines régions, les inondations qui déclenchent des glissements de terrain ou des coulées de boue sont la cause de nombreux décès. Les inondations constituent le danger naturel le plus fréquent et le plus destructeur dans cette région.

La plupart des catastrophes majeures associées aux cyclones tropicaux sont dues à des ondes de tempête en Asie. Ce phénomène, qui précède parfois de plusieurs heures l'arrivée d'un cyclone tropical dans une zone côtière, peut frapper celle-ci pendant l'évacuation de la population et entraîner donc des pertes de vies humaines et de biens matériels extrêmement élevées.

La sécheresse peut affecter une grande partie de la population et réduire une région à l'état de misère, notamment si aucune mesure préventive n'a été prise. Bien que la sécheresse se produise généralement dans les zones climatiques semi-arides ou désertiques de l'Asie, elle peut aussi toucher très sérieusement les zones où les précipitations moyennes sont appréciables.

Les principaux dangers d'origine géologique menaçant l'Asie sont les tremblements de terre, les tsunamis, les éruptions volcaniques et les glissements de terrain. La région comprend de nombreuses zones de forte activité sismique et volcanique. Il a été estimé qu'au cours des 300 dernières années plus de 2,5 millions de personnes sont mortes dans le monde du fait de tremblements de terre et que près de 75 % de ces décès ont eu lieu en Asie et dans le Pacifique ouest. Les éruptions volcaniques dans les grands pays insulaires de l'Asie, situés à la périphérie du Pacifique ouest, ont aussi fait un nombre considérable de victimes. Les tsunamis font partie des autres dangers auxquels ces pays sont exposés.

Présentateur : Mme Corazon de Leon

L'information du public et le facteur population dans la prévention
des catastrophes

Les populations elles-mêmes doivent assumer une part de responsabilité dans toute politique visant à atténuer les effets des catastrophes dans le cadre d'un développement durable. Cette réaction n'est toutefois possible que si elles sont suffisamment conscientes et informées de la situation pour pouvoir être incitées à participer à une politique d'atténuation compatible avec un développement durable.

Le programme d'information a pour but d'assurer la sécurité des personnes et de protéger la vie et les biens matériels. Ainsi, soutenues par des informations utiles, les populations seront mieux en mesure de réagir rapidement et judicieusement vis-à-vis des catastrophes, ce qui les rendra beaucoup moins vulnérables.

Pour atténuer les effets des catastrophes, il existe trois catégories d'informations utiles qui concernent : a) les risques et les dangers de chaque type de catastrophe; b) le comportement de la population et les mesures qu'elle devrait prendre pour être mieux préparée à y faire face; c) les ressources disponibles aux niveaux familial, communautaire et national.

Le programme d'information peut être mis en oeuvre à trois niveaux. Le premier moyen d'action consiste à utiliser des personnes qui peuvent jouer le rôle d'incitateurs ou d'agents de communication et contribuer à traduire la science et la technologie dans une langue qui soit à la portée de tous. Un autre est celui des divers médias, qui, avec des reportages réalistes, pragmatiques et responsables, peuvent inciter les populations à participer à la recherche et à la mobilisation des ressources. La stratégie la plus directe consiste à communiquer sur le plan interpersonnel dans le but principal d'encourager fortement la participation des populations, d'accroître leurs capacités de réaction en cas de crise et de réduire leur vulnérabilité face aux catastrophes. Cette action peut revêtir la forme d'assemblées communautaires, de forums, de dialogues, et utiliser la cartographie et la visualisation en trois dimensions pour aider les populations à comprendre et à apprécier la nécessité de participer à l'atténuation des effets des catastrophes.

Pour assurer le succès du programme d'information, les politiques adoptées devraient être formulées et traduites en plans d'action à long terme et en plans d'intervention à court terme. Les plans concernant l'état de préparation, les plans d'intervention et les plans de réduction des effets des catastrophes pourraient être intégrés à tous les niveaux du programme d'information.

Ces politiques et plans sont fondés sur des données recueillies au niveau local. Grâce à des instruments tels que le système de géo-information, l'agrégation des données à un niveau élevé et sur une plus grande échelle sera beaucoup plus aisée et beaucoup plus rapide, facilitant ainsi sur le plan régional et mondial les échanges, la surveillance et les mesures prises.

Groupe d'étude sur l'Asie

Présentateur : M. Shri K.B. Saxena

Engagements critiques vis-à-vis de la mise au point de plans d'action nationaux pour l'Asie du Sud et du Sud-Est

C'est la région de l'Asie qui enregistre le plus grand nombre de catastrophes naturelles. Au cours des années, les gouvernements ont donc mis au point et appliqué des politiques destinées à y faire face. Celles-ci consistent, entre autres, à tenir compte des catastrophes dans les programmes de développement, à exploiter les ressources de la science et de la technologie, notamment pour les prévisions et les alertes, et à améliorer l'état de préparation et les mesures d'atténuation, tant structurelles que non structurelles. Dans certains domaines, la coopération régionale se déroule dans le cadre de dispositions bilatérales et multilatérales. La réduction des effets des catastrophes naturelles a toutefois été limitée, ce qui peut être attribué :

- a) à une coordination insuffisante entre la politique de prévention des catastrophes naturelles et la politique de développement;
- b) à la préparation insuffisante surtout dans les domaines de pointe;

c) au manque de sensibilisation vis-à-vis de la vulnérabilité différentielle;

d) au fait que les communautés ne sont pas considérées comme des centres d'intervention efficaces.

Pour combler ces lacunes, les mesures positives qu'il faudrait prendre consistent à détenir un engagement plus ferme des pouvoirs publics, à mieux répartir les ressources disponibles, à renforcer les institutions et à assurer une formation, une éducation et une orientation dans le but d'obtenir la participation des communautés.

La tâche à accomplir consiste à examiner les mécanismes existants pour pouvoir établir des liens entre la réduction des effets des catastrophes naturelles et les programmes de développement, et de les réorienter :

a) en renforçant les mécanismes institutionnels au sein de la structure de planification et de mise en oeuvre des programmes de développement;

b) en mettant à exécution des projets de prévention des catastrophes dans les zones critiques identifiables;

c) en aidant les communautés à compenser tout affaiblissement des engagements pris;

d) en renforçant les mécanismes d'application des dispositions réglementaires.

La création de capacités nationales exigera :

a) la révision des dispositions institutionnelles existantes et des systèmes juridiques qui les soutiennent;

b) la mise au point de plans d'action et d'intervention aux niveaux national, régional et communautaire, en plus de ceux qui ont été établis pour des projets particuliers et des zones à risques élevés telles que les mégapoles le long des côtes;

c) une répartition efficace permanente des ressources entre les divers organismes concernés par la prévention des catastrophes et les mesures de protection;

d) une meilleure analyse de la vulnérabilité et une meilleure évaluation des risques;

e) le renforcement des systèmes de prévision, d'alerte et de surveillance.

C'est aussi la région asiatique qui comprend le plus grand nombre de groupes de personnes socialement désavantagées. Il faut donc accorder une forte priorité à l'intégration de la vulnérabilité différentielle

aux programmes de réduction des effets des catastrophes et des programmes de développement. On peut le faire :

- a) en déterminant qui sont ces groupes;
- b) en intégrant à différents programmes des mesures visant à réduire leur vulnérabilité;
- c) en diffusant des consignes pour la prévention des catastrophes, compatibles avec la survie de ces groupes;
- d) en concevant des programmes visant expressément à atténuer la pauvreté;
- e) en sensibilisant davantage le public grâce à l'action des gouvernements et des ONG.

La région asiatique renferme certaines des plus anciennes civilisations du monde, au sein desquelles les communautés sont très présentes et ont acquis progressivement une certaine résistance aux catastrophes naturelles. C'est un avantage qu'il faut renforcer en reconnaissant la communauté comme unité de planification du développement et comme un des niveaux essentiels dans les prises de décisions, en adoptant des programmes favorisant l'action communautaire, en échangeant des connaissances concernant les mesures traditionnelles prises en cas de catastrophes et en favorisant une répartition équitable des bienfaits tout en encourageant la solidarité communautaire.
